

Communiqué de Presse

Les brèves de septembre

Conseil municipal

Séance publique

Jeudi 25 septembre à 20 h 45, aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public.

Alzheimer

Rencontre d'Aide aux aidants/aidés

La rencontre d'Aide aux aidants se déroulera jeudi 11 septembre à 16 h 30 à l'Espace Jeunesse, animée par Marianne Leroy, neuropsychologue et Sophie Donadey, psychomotricienne. Aidants, aidés, venez à deux pour des temps partagés et complices. La rencontre suivante est prévue jeudi 9 octobre.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr

Pass'Jeunes

Une carte et un chéquier

Avec la carte et le chéquier Pass'Jeunes, les jeunes Ermon-tois peuvent profiter de nombreuses réductions auprès des services municipaux et de certains commerçants de la ville. Annuels et nominatifs, la carte et le chéquier Pass'Jeunes s'adressent aux jeunes Ermontois, âgés de 11 à 25 ans. Ils sont délivrés par la Direction Jeunesse et Sports durant toute l'année.

Direction Jeunesse et Sports

01 34 44 10 30 – jeunesse@ville-ermont.fr

Seniors

Thé dansant

Jeudi 25 septembre à 14 h 30, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux 60 ans et plus ermontois son traditionnel thé dansant accompagné du spectacle Viva Italia, de la Compagnie des Lutins orange, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. L'entrée est libre et gratuite.

Aides financières

Pass'Sport

Le Pass'Sport est une aide financière octroyée aux familles bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS). Ce dispositif permet aux 6-18 ans Ermontois d'accéder à des activités sportives grâce à la réduction du coût de l'inscription dans un club sportif (liste sur le site de la ville, ville-ermont.fr) puisque les parents ou tuteurs légaux dont les ressources se situent entre tranche 1 et la tranche 5 du quotient familial se voient octroyer une aide par la Municipalité, sous la forme du remboursement d'un pourcentage de la cotisation.

Direction Jeunesse et Sports

01 34 44 10 30 – sports@ville-ermont.fr

Bourse communale

La bourse communale est une aide accordée par le Centre communal d'action sociale aux collégiens, lycéens et étudiants Ermontois (aide de 120 ou 150 € suivant le niveau scolaire de l'élève). Pour y prétendre, il faut résider à Ermont et être scolarisé dans un établissement d'enseignement général, technique ou professionnel du second degré ou poursuivre des études supérieures. Pour en bénéficier, il faut déposer le formulaire dûment rempli disponible au CCAS ou téléchargeable sur ville-ermont.fr, au plus tard au plus tard vendredi 31 octobre 2014 à 16 h 30, accompagné des documents demandés dans le formulaire.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr

Transport

Une aide financière est accordée aux élèves habitant Ermont et scolarisés à Ermont lorsqu'ils bénéficient de la carte Imagine R. La commune rembourse, en effet, 50 % du coût de la carte Imagine R. Pour en bénéficier, s'adresser à la Direction de l'Action Éducative avant le 31 octobre.

Agence Imagine R - 0 891 67 00 67

Direction de l'Action Éducative - 01 30 72 38 32